

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 18 septembre 2015

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 11 septembre 2015
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Eric MOREL, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Stéphanie GIBERT, Olivier MAGNIN, Myriam FUMEY, Stéphane CONDAMINE, Nathalie DECORBEZ.

Secrétaire de séance : Olivier MAGNIN

Session ordinaire

1. Délibérations

● Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée pour l'église de Pouilley-Français et donne son accord pour commencer les travaux, ceux-ci devront être terminés avant la fin décembre 2015.

Le conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

● Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention en deux exemplaires entre l'association TOTAL DIRT représentée par Mme Sophie Carmille et la commune de Pouilley-Français.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

● Notre assemblée doit fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement que notre commune est susceptible de verser à divers organismes, en respectant la durée maximale précitée.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article R 2321 1, le conseil municipal décide :

-Inférieure à 1000 €.....1 an

-Supérieure à 1000 € jusqu'à 2000 €.....2 ans

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

- Augmentation de la redevance d'assainissement à partir du 1^{er} octobre 2015

Part fixe : 62 €, part variable portée à 1,10 €

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

- Employés municipaux :

A compter du 1^{er} octobre 2015 :

-Création d'un poste adjoint administratif de 1^{ère} classe, échelon 5, 32 heures pour Mme Sonia Abraham.

-Fermeture d'un poste adjoint administratif de 2^{ème} classe, échelon 5, 32 heures.

-Fermeture d'un poste adjoint administratif de 1^{ère} classe, 8 heures.

- A compter du 1^{er} novembre 2015, création d'un poste adjoint technique de 1^{ère} classe à 35 heures, échelon 10 pour Mr Noël Simon.

-Régime indemnitaire à partir du 1^{er} janvier 2016 :

-Création de la NBI (Nouvelle bonification indiciaire) 15 points.

-Mise en place et révision de l'IAT pour l'ensemble des agents suivant le barème en vigueur.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

- Mr Lacour habitant Pouilley-Français sollicite la commune pour l'implantation d'un distributeur à Pizza qui serait situé vers le parking de la Maison pour tous. Compte tenu des accords passés (convention) en 2015, avec un marchand de pizzas :

Le Conseil municipal se prononce par 11 voix contre et 3 abstentions.

- Travaux réalisés par le SIEVO dans le cadre de l'aménagement du giratoire en mars 2014, nous recevons seulement la facture en juillet 2015 pour un montant de 1950 € HT, il n'y a pas eu de bon de commande, ni d'accord, de la part de la précédente municipalité, je propose d'inscrire ces dépenses au budget 2016.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

-Arrivée d'Eric Morel à 20h 50 :

- Assainissement de Mr et Mme Hazard.

Depuis 1998, Mr et Mme Hazard paie la taxe d'assainissement alors qu'ils ne sont pas raccordés au réseau communal ! (ils ont une fosse septique). Après renseignements auprès du percepteur la commune est redevable et doit réparer cette injustice. Je propose suivant les critères en vigueur (définis par le percepteur) un remboursement sur 4 ans soit la somme total de 975, 92 € TTC à partir du 1^{er} janvier 2016, entre temps la taxe sera supprimée. Il est demandé à Mr et Mme Hazard d'adhérer au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour et 1 abstention.

- Modification de zonage dans le cadre du PLU pour tenir compte des évolutions des zones d'urbanismes par le Cabinet Initiative en charge du projet, montant global de la prestation : 2580 € qui sera inscrit sur le budget 2016.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Convention annuelle avec la SPA sur la base de 0,35 € par habitant, Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour et 1 abstention.

- Demande d'aide pour le Plan Départemental d'Action pour le logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix contre.

- Renouvellement du règlement des subventions pour 2016 pour les associations.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Créances irrécouvrables :

Ces créances irrécouvrables et souvent anciennes doivent être admises en non-valeur sur décision expresse et par délibération au vu des dossiers ci-joints, le pourcentage d'impayés reste très faible et cela représente un montant de 891,37 €.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour et 1 abstention.

- La municipalité sollicite une demande de subvention pour 2016 auprès du Département du Doubs pour l'achat de 2 radars pédagogiques d'un montant TTC de 4670, 40 €.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

2. Points abordés et informations :

-Travaux de la commune (Maison pour tous, église, voirie, assainissement au carrefour RD 233 et rue de Rompré)

-Médaille d'honneur communale d'argent pour Noël Simon (remise le 11 novembre)

-Lettre N°8 pour fin octobre

-Réunion publique PLU le 21 septembre 2015 à 20h 30

-L'avenir de la Communauté de communes du Val St Vitois est bien compromis suite à la loi NOTRe, des informations régulières seront apportées en fonction des accords en cours et des décisions de Mr le Préfet. Mr le maire propose, si on devait avoir le choix entre plusieurs rapprochements, de faire un référendum auprès des habitants et entreprises de Pouilley-Français pour qu'ils puissent donner leur avis.

-Achat de terrain, contact à prendre avec le propriétaire.

-IRH (270 raccordés correctement, 77 non raccordés correctement, 22 non répondus), tous les courriers sont partis ce jour avec l'aide de bénévoles et de Conseillers municipaux.

-Mobilier à vendre de la Maison pour tous (chaises et tables) : les associations seront prioritaires, ensuite une annonce pour les habitants de Pouilley-Français sera faite sur la lettre d'info.

3. Tour de table :

Trop de chiens sont sans laisse dans les rues et font leurs déjections sur les trottoirs à Pouilley-Français :

-Les chiens sans laisse :

La loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique, dans les lieux publics et dans les lieux de promenade. Vous risquez une contravention de 1ère classe. Si votre animal est un chien de 1ère ou 2 catégories, dans ce cas, il doit être muselé.

-Les chiens qui font des déjections :

De plus en plus de communes obligent les propriétaires d'animaux de compagnie à ramasser les déjections laissées sur la voie publique, les trottoirs et même dans le caniveau. Pris en flagrant délit, on peut vous dresser un procès-verbal.

-Mettre un savon et porte parapluie à la Maison pour tous.

-SIVOS : 182 élèves à la rentrée 2015/2016 (+9 par rapport à l'année 2014/2015) avec une pointe de 77 enfants à la cantine !

Inquiétude et quel avenir du SIVOS avec la nouvelle loi NOTRe ?

-Faire un devis pour une table de ping-pong en béton vers le terrain de boules.

-Défibrillateur : pose fin septembre et formation en octobre (à définir).

-Devis pour une alarme dans le bâtiment du stade.

-Remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent pour l'intérêt général et le bon fonctionnement de la commune au quotidien...

-Prochaine réunion de Conseil municipal le 23 octobre 2015 à 20h 30 à la mairie.

La séance est levée à 22h 25

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français